Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2024
Métropole - Réunion - Mayotte

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-2 EPREUVE INTÉGRATIVE

Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 18 pages

PARTIE 1 : 12 points

PARTIE 2 : 8 points

L'annexe de la question 3 est à rendre avec la copie après avoir été numérotée

SUJET

Les évènements sportifs, promoteurs du respect de la nature

PARTIE 1

Étude de cas : le trail du « Grand Duc » dans le massif de la Chartreuse

Pratique sportive quasi inconnue il y a quinze ans, la « course à pied en pleine nature » ou « trail » attire désormais les foules. À tel point que la pratique est devenue un enjeu économique pour certains territoires ruraux, notamment en montagne. De 150 trails organisés en France en 2001, on est passé à 2 500. La renommée des courses tient pour beaucoup à la beauté des paysages qu'elles traversent. Cela explique pourquoi le massif de la Chartreuse avec ses nombreux sommets accessibles par des sentiers, ses crêtes arrondies, ses éboulis, sa mosaïque de paysages, etc. s'est imposé comme un lieu privilégié pour l'organisation de trails. Ainsi, depuis 1995, le Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse accueille le « Grand Duc - Trail de Chartreuse ». Pour chaque édition de cette course réputée, un nouveau tracé est imaginé. La prochaine édition doit traverser la Réserve naturelle nationale des Hauts-de-Chartreuse, un vaste plateau rocheux de 4 450 hectares bordé de falaises. La valeur patrimoniale des milieux susceptibles d'être parcourus par la course impose d'emblée que l'évènement soit bien réfléchi et encadré, d'autant plus que le prochain tracé devra être intégré dans l'offre touristique en vue de favoriser l'attractivité du territoire.

En tant que technicien au Parc naturel régional de Chartreuse, le Président vous demande de mettre en place une stratégie permettant de réduire l'impact de cette manifestation sportive et de l'utiliser comme un levier pour le développement durable des loisirs et des sports de nature.

À partir de l'analyse des documents :

1. Présenter les différents éléments du **contexte** et dégager des **enjeux,** en les justifiant.

(4 points)

2. Formuler une **problématique** qui vous semble prioritaire et cohérente avec les **enjeux,** en la justifiant. Décliner les **objectifs** vous permettant de répondre à cette problématique.

(4 points)

3. Exposer les **étapes de la démarche** à mettre en œuvre pour répondre à la commande. Planifier sur deux années dans l'**annexe**, les actions qui vous semblent prioritaires à engager.

(4 points)

PARTIE 2

Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande

En vous **aidant** de votre expérience **:**

4. Préciser les **conditions de faisabilité** de la démarche que vous venez de proposer et formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir, proposer des investigations supplémentaires. **(4 points)**

5. Discuter les **apports et les limites** de ce type de stratégie. Développer votre argumentation.

(4 points)

LISTE DES DOCUMENTS

Documents modifiés pour les besoins de l'épreuve

Document 1 : Le « Grand Duc - Trail de Chartreuse » : plus qu'une course, l'occasion de rassembler les villages autour d'un projet commun.
Source : https://www.grandduc.fr/l-évènement/nos-interviews/

Document 2 : Le trail « Grand Duc », c'est plus de 30 ans d'histoire
Source : https://www.grandduc.fr/l-évènement/nos-interviews/

Document 3 : Le rôle et les nouveaux défis du PNR de Chartreuse
Source : https://www.parc-chartreuse.net/agir/tourisme/tourisme-chartreuse/

Document 4 : Le PNR s'engage à développer les loisirs et sports de nature
Source : https://www.parc-chartreuse.net/agir/tourisme/tourisme-chartreuse/

Document 5 : Le Réseau Station de Trail – Du concept à la réalité
Source : https://www.leptittrailer.fr/le-reseau-station-de-trail-du-concept-a-la-realite/

Document 6 : La Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse
Source : https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201740

Document 7 : Impact des activités nouvelles, sportives et touristiques sur les habitats et espèces d'intérêts communautaire et patrimonial
Source : https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/Charte-des-15-engagements-eco-responsables-des-evenements-sportifs

Document 8 : La Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènement à l'horizon 2024
Source : https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/Charte-des-15-engagements-eco-responsables-des-evenements-sportifs

Document 9 : Le trail, un phénomène en pleine expansion
Source : https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/le-trail-un-phenomene-en-pleine-expansion/ ; https://www.lexpress.fr/actualites/1/sport/trail-le-marche-de-la-course-en-pleine-nature-poursuit-son-ascension_1710661.html

DOCUMENT 1

Le « Grand Duc - Trail de Chartreuse » : plus qu'une course, l'occasion de rassembler les villages autour d'un projet commun

Depuis 1995, le Parc naturel régional (PNR) de la Chartreuse organise une course à pied en pleine nature. Cette course est connue sous le nom de « Grand Duc - Trail de Chartreuse ». Rencontre avec Dominique Escaron, Président du PNR.

Chaque année pour notre plus grand plaisir, le PNR soutient l'organisation du Grand Duc. Qu'est-ce qui vous plaît dans cet évènement ?

Nous soutenons le Grand Duc, car c'est un évènement qui relie les quatre coins de la Chartreuse. Il crée du lien entre des villages qui ne sont pas forcément dans les mêmes vallées, et relie beaucoup de monde autour d'un projet commun.

Le parcours du Grand Duc est élaboré en concertation avec le PNR, notamment concernant les espaces Natura 2000 et la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et en quoi cela consiste ?

Cette importance de la concertation fait partie des particularités d'un parc. Dans un parc naturel régional, on gère énormément de conflits d'usages. En effet, sur un même secteur, certains voudraient courir ou faire de la randonnée, tandis que d'autres souhaiteraient le cultiver, le protéger, ou bien encore le laisser à l'état complètement naturel. On apprécie cette concertation, le fait de discuter ensemble pour trouver une solution équilibrée qui permette de gérer les usages en bonne intelligence.

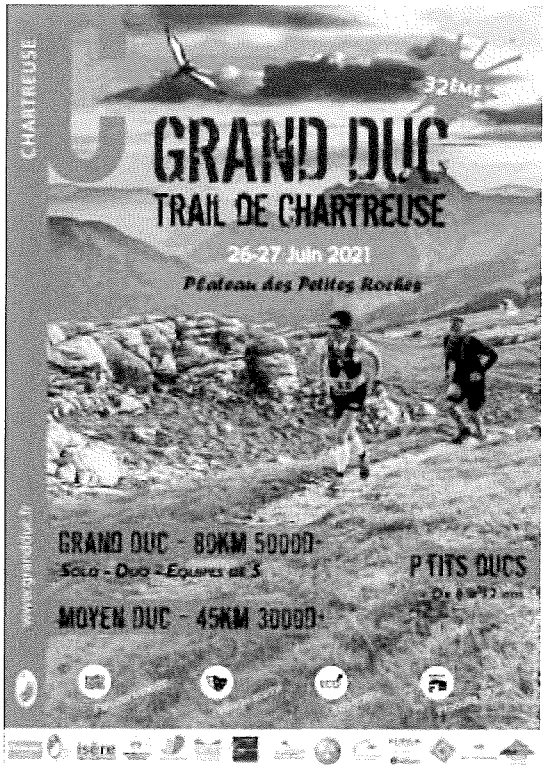
Qu'est-ce qui fait du PNR de la Chartreuse un endroit idéal pour pratiquer le Trail ?

Le PNR, par son aspect géographique, permet aux coureurs ou aux randonneurs qui le parcourent de changer complètement de paysage au sein du même massif. Nous avons beaucoup de belvédères très variés, et l'on passe de l'un à l'autre facilement. Ainsi, on peut avoir aussi bien des vues extraordinaires à l'intérieur du massif, que sur l'extérieur : vues sur le Vercors, Belledonne, le Mont Blanc, le Jura… Et puis, il y a aussi le côté sauvage de la Chartreuse. Sur certains itinéraires, on ne voit que la nature, et plus de maisons ou de villages. On chemine, en profitant de vues magnifiques et variées, dans une nature préservée.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Qu'aimeriez-vous dire à nos participants, qui parfois viennent de loin pour courir en Chartreuse ?

Courir le Grand Duc, c'est une manière de faire deux choses en même temps. C'est un challenge, mais aussi le moyen de faire une découverte à la fois intime et globale, formidable, de la Chartreuse. Car en 80 kilomètres on en a vu beaucoup de paysages, de villages, et de vallées ! Il faut aussi parler de la convivialité de l'évènement (notamment grâce aux bénévoles), qui n'est pas juste une course, mais un aussi superbe week-end. »



Source : https://www.grandduc.fr/l-évènement/nos-interviews/

DOCUMENT 2

Le trail « Grand Duc », c'est plus de 30 ans d'histoire

Dans les années 1980, une bande de copains sportifs et amoureux de leurs montagnes créent le « Tour pédestre de Chartreuse », dont l'objectif était de faire le tour de la Chartreuse en une journée. Rebaptisé « Grand Duc - Trail de Chartreuse » en 1995, l'évènement a évolué vers un format de course, au parcours changé chaque année, mais sans jamais oublier cette maxime : « la perf d'accord, mais la fête d'abord ! »



George Galle, co-organisateur et traceur de la course entre 1993 et 2006 a été vainqueur de 5 éditions d'affilée du Grand Duc, et continue de courir ce challenge en équipe de 5.

Le parcours de la course change chaque année et le « Grand Duc » a déjà gravit de nombreux sommets de Chartreuse : Grand Som, Chamechaude, Dent de Crolles, Charmant Som, Grande Sure, Pinéa, Bec Charvet, Cochette, Mont Joigny…

Ces 10 dernières années, l'évènement a pris de l'envergure et le nombre de participants s'est multiplié ! Aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 coureurs venus du monde entier qui viennent tenter le challenge du « Grand Duc - Trail de Chartreuse ».

« En plus d'être un somptueux trail en montagne, cette journée en Chartreuse est l'occasion pour vous et vos proches, famille, accompagnateurs, supporters, amis, d'être accueillis dans un village en fête ! En effet, de nombreuses animations sont proposées dans le cœur de villages qui accueillent le trail : course des P'tits Ducs à destination des enfants, stands partenaires, atelier créatif tout public sur le thème du paysage, grimpe d'arbres, marché des produits locaux, … dans une ambiance typique de petit village de montagne. Pour vous permettre de profiter du lieu, de l'évènement et des animations, en toute tranquillité, le cœur de village est rendu entièrement piéton. »

Un élu d'une commune du PNR de Chartreuse

DOCUMENT 2 (suite et fin)

Les partenaires du « Grand Duc - Trail de Chartreuse »

Les partenaires privilégiés : Chartreuse Tourisme, Cartusiana - Bureau Montagne de Chartreuse (regroupement de professionnels des sports de montagne).

Les partenaires institutionnels : Le conseil départemental de l'Isère, Le Parc Naturel Régional de Chartreuse, Grenoble Alpes Métropole et les communes traversées par le trail.

Autres partenaires : les Gîtes de France, la Savonnerie de Chartreuse, la Coopérative laitière « Ici en Chartreuse », la radio Couleur-Chartreuse, les Éditions du chemin des Crêtes, la Commission départementale des Courses Running, MoveWiz – Le covoiturage événementiel en trois clics, le Conservatoire du Papier et des Arts graphiques, etc.

Source : https://www.grandduc.fr/l-évènement/nos-interviews/

DOCUMENT 3

Le rôle et les nouveaux défis du PNR de Chartreuse

Le PNR de Chartreuse

Création : 06/05/95
Renouvellement : 16/04/08

Aire géographique : massif de la Chevreuse
Superficie : 76 700 ha
Communes adhérentes : 57
Population : 60 000 hab.

Tourisme : 1,5 millions de visiteurs, 700 professionnels, 8 300 lits touristiques marchands, 19 000 lits en résidences secondaires, 7 domaines skiables alpins, 6 domaines skiables nordiques, etc.

À l'échelle de la Chartreuse, nous avons 1 seule Région, 2 Départements, 5 communautés de communes, 3 grandes ville-portes, des circonscriptions, des cantons, avec un vrai découpage et chacun sa compétence, sa responsabilité… Finalement le Parc c'est l'outil de la compétence de l'ensemble, parce que la Chartreuse c'est un ensemble que tout le monde arrive à visualiser facilement, c'est un massif, qui a une identité propre et le Parc travaille dans le sens de la cohérence de l'ensemble.

Terrain de jeu pour les uns, outil de travail pour les autres, la Chartreuse doit sans cesse composer avec les attentes légitimes de ses usagers, quel que soit leur profil. Le Parc doit faire du lien, favoriser le dialogue et la concertation pour éviter les tensions, voire des incompréhensions ou des conflits d'usage. C'est l'un des rôles clés du Parc.

De nouveaux défis majeurs se dessinent pour les prochaines années : être garant de la promotion de la destination Chartreuse et la diversification touristique. Sur cette base, le rôle du Parc est de :

- Soutenir l'économie touristique.
- Participer au développement et à la promotion de la destination Chartreuse.
- Développer les loisirs et sports de nature.
- Favoriser le dialogue et la concertation pour éviter les conflits d'usage.

Source : https://www.parc-chartreuse.net/agir/tourisme/tourisme-chartreuse/

DOCUMENT 4

Le PNR s'engage à développer les loisirs et sports de nature

Ces dernières années, le PNR de Chartreuse a accompagné de nombreux porteurs de projets touristiques comme : Station trail de St Pierre-de-Chartreuse, Stade de biathlon 4 saisons au Col de Porte, Espace ludique du col de Marcieu, Funiculaire de Saint-Hilaire du Touvet, Chartreuse Bike Park de Saint-Pierre-de-Chartreuse, site d'escalade des Gorges de Crossey, base de loisirs Rivier'Alpes, Évasion au Naturel à St Bernard du Touvet…

Le Parc a aussi mis en place et entretenu plus de 1 200 km de sentiers balisés et a négocié avec les deux départements pour que la signalétique soit commune et cohérente sur l'ensemble du massif. Une uniformisation du balisage raquette à neige à l'échelle du massif a aussi été mise en place.

Le Parc a aussi aidé à la structuration et au développement de la filière 2 roues (VTT, VAE, Cyclotourisme). Il a permis la création ou l'amélioration de 350 lits touristiques marchands et a porté un contrat d'accessibilité aux sites touristiques.

Une diversification de l'offre d'activités toutes saisons a été recherchée ces dernières années à travers la trottinette tout terrain, le ski roue, l'air board, les bains nordiques, le trail ou encore les vélos à assistance électrique.

Il a aussi réalisé de nombreuses éditions de promotion des activités (cartoguides, topoguides, …).

Source : https://www.parc-chartreuse.net/agir/tourisme/tourisme-chartreuse/

DOCUMENT 5

Le Réseau Station de Trail – Du concept à la réalité

Une **Station de Trail** est un lieu **100 %** dédié au trail. C'est une plateforme web (et une application smartphone) proposant des **parcours**, des **services** et des **outils**. Les stations s'adressent autant aux **débutants** désireux d'apprendre et d'être encadrés, qu'aux coureurs confirmés, souhaitant partir seuls. Le concept est également prévu pour les **passionnés** qui recherchent en un seul lieu, de quoi organiser **des stages**, des **sorties** sur une journée, un week-end, ou une semaine ; mais aussi toutes les informations nécessaires pour séjourner sur le territoire. Avec toujours un aspect collaboratif, entre partage d'avis et de chronos des traileurs sur les itinéraires testés.



Le PNR de la Chartreuse a été le premier territoire à s'associer au projet. En combinant le réseau et la connaissance du trail et des traileurs à la connaissance du territoire local et du tissu touristique des acteurs de la Chartreuse, le concept Station de Trail a permis d'accueillir 15 000 pratiquants de trail/an en Chartreuse et de créer 3 emplois dédiés. Sur un total de 150 000 randonneurs/an en Chartreuse, on parle quand même de 10 % du flux ! Aujourd'hui le réseau regroupe une trentaine de stations en France et en Europe, ce qui permet d'avoir un véritable effet réseau : un traileur qui est allé découvrir une station de trail en Chartreuse pourra aussi voir sur le site toutes les autres stations de trail existantes et ainsi prévoir un prochain séjour. Avec de vrais impacts positifs en termes d'image et de consommation touristique pour les territoires qui accueillent !

DOCUMENT 5 (suite et fin)

D'où vient le concept ?

Il est né en **2011**, dans la vallée de la **Chartreuse**. **Benoit Laval**, fondateur d'une société d'équipements, a créé le concept des Stations de Trail. Au début, il s'agissait d'offrir des espaces à ses testeurs. Plus tard, avec des acteurs locaux, il développe le concept afin de l'étendre sur plusieurs lieux et régions de France.

Les stations proposent **différents parcours**, avec **différents niveaux** de difficulté pour des entrainements variés. Prévus pour tous types de coureurs, du débutant au confirmé. Comme pour les **pistes de ski**, un code couleur existe : **vert** (facile), **bleu** (moyen), **rouge** (difficile), **noir** (très difficile).

Les **parcours** sont aussi **balisés,** avec un numéro propre à chacun. Aucun risque alors de se tromper d'itinéraire. Le coureur sait donc au départ le nombre exact de kilomètres et de mètres de dénivelé qu'il s'apprête à faire. La plupart des stations de trail disposent d'un large choix de parcours.

La première station de trail a été créée à Saint-Pierre-de-Chartreuse en 2011. Aujourd'hui, le **réseau station de trail** est composé de **36 stations e**n France et en Europe, avec plus de **600 parcours** balisés et gratuits.

Source : https://www.leptittrailer.fr/le-reseau-station-de-trail-du-concept-a-la-realite/

DOCUMENT 6

La Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse

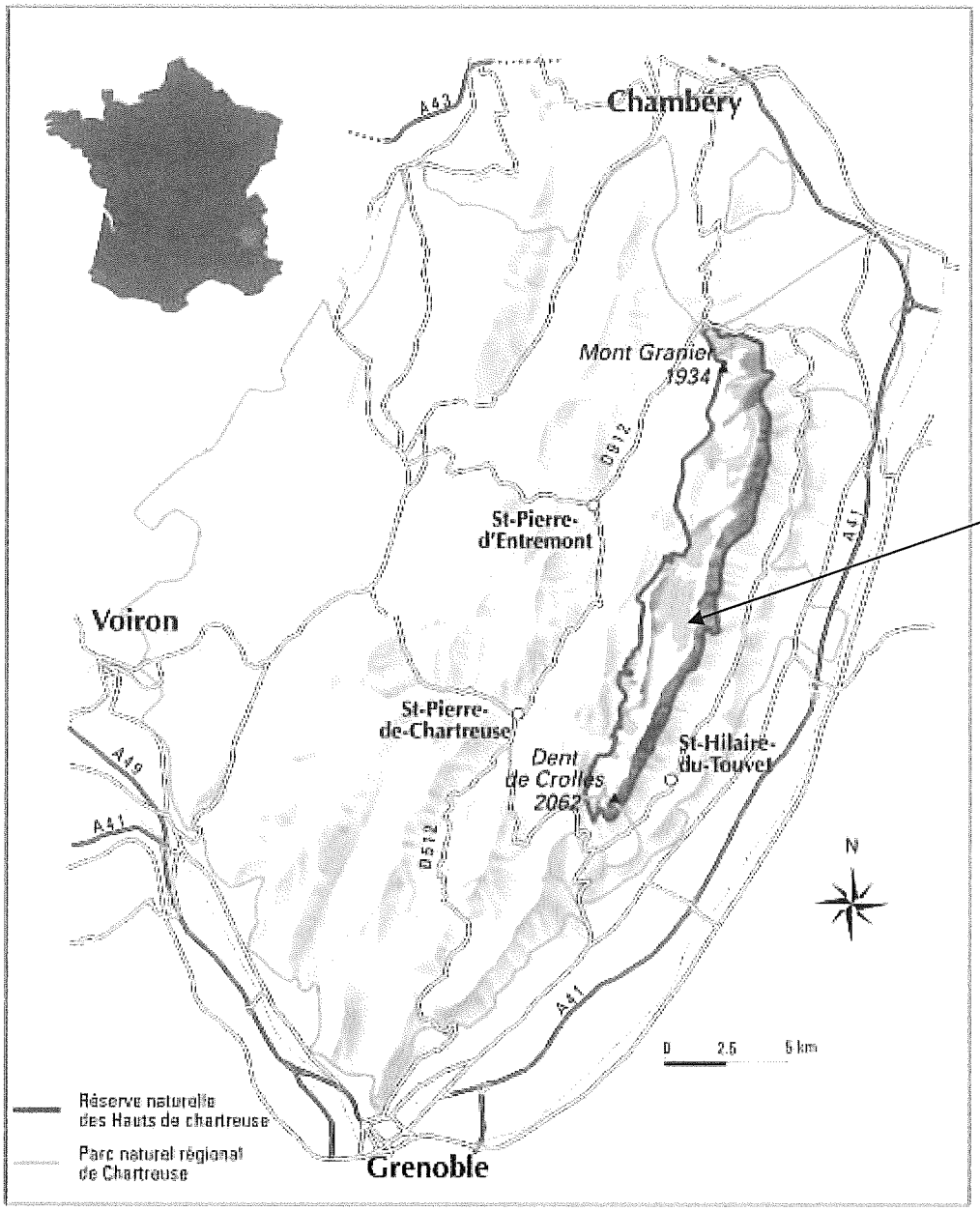
Vaste monument rocheux bordé de hautes parois, la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse s'étend du Mont Granier au Nord, à la Dent de Crolles au Sud. Accessible uniquement à pied, cet espace en partie modifié par l'homme a conservé une richesse naturelle exceptionnelle. Le classement est intervenu afin de préserver le site, menacé par des projets d'aménagement. Le Parc naturel régional de Chartreuse en a été désigné gestionnaire en 2001.

Du fait de l'altitude moyenne du massif, la faune et la flore des hauts de Chartreuse sont représentatives des étages montagnards et subalpins. Plus de 700 espèces végétales ont été recensées, une trentaine sont rares à l'échelle régionale. Près de 75 espèces d'oiseaux se reproduisent sur le site. Sur les 43 espèces de mammifères présents, 23 sont des chauves-souris, dont plusieurs menacées en France.

Les milieux rocheux abritent des plantes remarquables comme la primevère oreille d'ours et la potentille luisante ; la vulnéraire des Chartreux ne pousse pas ailleurs dans les Alpes. Les espèces de l'étage alpin sont peu répandues : l'arméria des Alpes et le tabouret à feuilles rondes ne poussent que sur quelques crêtes.

Une activité pastorale en pâturage extensif occupe environ 50 % de la surface, principalement sur les Hauts, avec 7 alpages accueillant en moyenne 800 bovins et 3 500 ovins pour de la production de viande. Environ 44 % de la surface de la Réserve sont occupés par des espaces boisés, dont 71 % sont des forêts publiques.

DOCUMENT 6 (suite et fin)



Réserve naturelle nationale des Hauts-de-Chartreuse

Carte présentant les limites du PNR de Chartreuse. La Réserve naturelle nationale des Hauts-de-Chartreuse est située à l'est de Saint-Pierre-d'Entremont.

Source : https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201740

DOCUMENT 7

Impact des activités nouvelles, sportives et touristiques sur les habitats et espèces d'intérêts communautaire et patrimonial

L'ensemble des milieux est soumis à l'impact du développement des activités touristiques (loisirs et activités de pleine nature) aussi bien en hiver qu'en été. L'influence de cette fréquentation sur les milieux naturels et la faune est difficilement quantifiable. La perception du site comme espace de pratique sportive et de détente donc de liberté pourrait influencer le bon état de conservation du patrimoine naturel.

La forte fréquentation est susceptible d'influencer le milieu de plusieurs manières :

- le dérangement des animaux en période sensible (reproduction, hivernage,.),
- le piétinement de certaines zones fragiles comme les éboulis calcaires situés sur les crêtes (présence d'espèces de l'étage alpin), les zones humides, les entrées de grottes,
- l'érosion des cheminements de pente situés sur des sols instables,
- la destruction du couvert végétal et des sols peu épais notamment de la lande par la multiplication des sentes de progressions dans les zones de crêtes et zones ouvertes (diminution du couvert végétal et appauvrissement de la flore, destruction de la litière provoquant une diminution de la biomasse).

Habitats d'intérêt communautaire	% de la RNN	État de conservation	Menace	Valeur écologique	Priorité d'action	Espèces d'intérêt patrimonial
Landes alpines et subalpines calcaires	0,8	Bon	++	+++	+++	Tétras-lyre (oiseau)
Pelouses alpines calcaires	20	Bon	+	++	++	Panicaut des Alpes (flore)
Mégaphorbiaies eutrophes	0,9	Bon	+	++	+	
Prairies de fauche de montagne	0,4	Bon	+	++	++	
Éboulis eutriques et thermophiles des Alpes	4,4	Bon	++	++	+++	Potentille du Dauphiné (flore)
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses	7,5	Bon	+	++	+	Primevère auricule (flore)
Pavements calcaires	5,4	Bon	+	+++	+	

Habitats d'intérêt communautaire et espèces susceptibles d'être impactées par les activités sportives de pleine nature

Source : https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/Charte-des-15-engagements-eco-responsables-des-evenements-sportifs

DOCUMENT 8

La Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènement à l'horizon 2024

À toute échelle, la rencontre sportive contribue à la création de valeurs, d'émotions et de mobilisations pour l'ensemble des parties prenantes d'un territoire (organisateurs, sportifs, spectateurs...). Cependant, comme toute activité humaine, elle peut avoir des effets négatifs sur l'environnement qu'il apparaît indispensable a minima de réduire, voire même d'inverser. En effet, le dérèglement climatique et la perte de biodiversité générés par les activités humaines sont sans précédent. Les conséquences sur les écosystèmes qui nous permettent de vivre risquent d'être irréversibles. Si nous voulons limiter les conséquences de ces dérèglements sur nos activités y compris sportives, nous devons préserver l'environnement.

Lancée le 12 janvier 2017 par le ministère des Sports et le WWF, cette charte vise des objectifs ambitieux et chiffrés pour faire du respect de l'environnement une condition d'organisation des grands événements sportifs sur notre territoire. Les organisateurs d'événements sportifs doivent s'engager, dans une dynamique d'amélioration continue, à atteindre et mesurer les objectifs chiffrés des thématiques suivantes :

Pour limiter et mesurer notre impact environnemental
Engagement 1 : Alimentation durable Engagement 2 : Mobilités durables Engagement 3 : Réduction des déchets Engagement 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité Engagement 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies
Pour agir pour une économie plus responsable
Engagement 6 : Achats responsables Engagement 7 : Sponsoring Engagement 8 : Empreinte numérique
Pour lutter contre les discriminations
Engagement 9 : Contribution à une société plus inclusive Engagement 10 : Promotion de l'égalité femmes-hommes Engagement 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH) Engagement 12 : Cause solidaire
Pour informer, sensibiliser et former
Engagement 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires Engagement 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement Engagement 15 : Éducation au développement durable

La Charte est une charte d'engagement volontaire ouverte à tout organisateur d'événement respectant les conditions d'adhésion et qui s'engage à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs selon le guide d'accompagnement à l'évaluation de la charte et à publier un rapport intermédiaire à année + 2 et un rapport global à année + 4.

Source : https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/zoom-sur/article/Charte-des-15-engagements-eco-responsables-des-evenements-sportifs

DOCUMENT 9

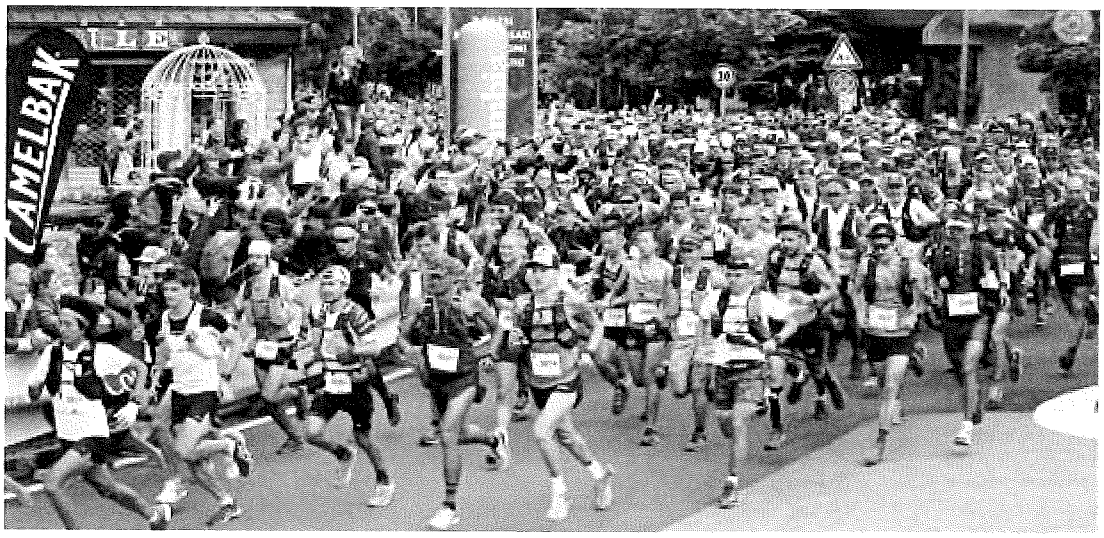
Le trail, un phénomène en pleine expansion

Selon les études, on estime qu'environ 1 million de personnes pratiquent le trail en France (étude Ministère des Sports 2016). Dans les années 2010, on parlait de 300 000 pratiquants... soit une multiplication par 3 en 10 ans. Les événements et les compétitions liés au trail se sont aussi faits de plus en plus nombreux. Selon le site spécialisé u-trail, on comptait en 2015, 800 courses organisées en France. Aujourd'hui on en compterait 2 500 ! Et si on prend l'exemple du seul UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc), on voit que le nombre de participants est passé de 700 lors de la 1ère édition en 2003 à environ 10 000 aujourd'hui. Ce « phénomène en pleine expansion » profite non seulement aux équipementiers dont le marché dépasse 55 millions d'euros, soit une croissance annuelle de 5 à 10 %, mais aussi aux organisateurs et aux collectivités territoriales qui accueillent des trails.

En plus des retombées économiques directes, ces événements qui visent un public de plus en plus large représentent un vrai impact en termes d'image. Les coureurs et supporters, qui découvrent potentiellement un coin qu'ils ne connaissaient pas, pourront être amenés à y revenir pour leurs vacances ou à le conseiller à des amis. Pendant l'événement, ils représentent par ailleurs de très bons ambassadeurs du territoire via les photos qu'ils postent sur les réseaux sociaux. Impact évidemment décuplé pour certains événements de grande envergure, qui accueillent des stars du trail suivies par des centaines de milliers de personnes sur les réseaux sociaux.

Si la plupart des coureurs partagent des préoccupations écologiques (balisages bio ou recyclables, covoiturage...), qu'ils exaltent l'ambiance de fête, les rencontres et le partage (repas d'après courses, animations pour les familles, courses enfants, ...), tout n'est pas tout rose et comme dans chaque pratique il y a des abus (déchets type emballages de gels énergisants ou barres de céréales jetées en pleine nature, non-respect des troupeaux...).

DOCUMENT 9 (suite et fin)



Départ de l'UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc)

D'après :

https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/le-trail-un-phenomene-en-pleine-expansion/

https://www.lexpress.fr/actualites/1/sport/trail-le-marche-de-la-course-en-pleine-nature-poursuit-son-ascension_1710661.html

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOM :

(EN MAJUSCULES)

Prénoms :

Date de naissance :

EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE *(à compléter, numéroter et à rendre avec la copie)*

QUESTION 3 : Planification des actions

ANNÉE	Année 1												Année 2											
MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
ACTIONS PRIORITAIRES A ENGAGER																								

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.